

**Zeitschrift:** D'égal à égale!  
**Herausgeber:** Bureau de l'égalité de la République et Canton du Jura  
**Band:** 13 (2013)

**Artikel:** "Permanence" égalité  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-976412>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# « Permanence » égalité

Une des principales fonctions de l'Antenne interjurassienne de l'égalité consiste à dispenser des prestations de conseil, d'orientation et d'information concernant le domaine de l'égalité entre femmes et hommes à la population, aux organisations et entreprises du Jura bernois dans le cadre d'une «permanence égalité».

Les prestations de conseil portent sur les thèmes de la discrimination sexuelle (discrimination salariale, discrimination à l'embauche, harcèlement sexuel), la promotion de l'égalité (promotion du temps partiel, partage égalitaire du travail), le droit de la famille et du mariage ainsi que sur toute autre question ayant un rapport étroit avec la thématique de l'égalité entre femmes et hommes.

Le conseil englobe les renseignements téléphoniques, les renseignements écrits, les entretiens individuels dans les locaux du Bureau de l'égalité du canton du Jura et l'orientation auprès des services spécialisés. En fonction de la demande, les entretiens peuvent avoir lieu à l'extérieur, dans le Jura bernois. La permanence téléphonique est assurée pendant les heures de bureau. Les personnes qui souhaitent un entretien individuel doivent préalablement prendre rendez-vous.

Les services sont fournis par le Bureau de l'égalité du canton du Jura. Ce dernier jouit d'une longue expérience en matière de conseil et d'orientation sur les questions d'égalité, puisqu'une permanence égalité existe depuis sa création, il y a plus de 30 ans.

## Adresse utile :

### Antenne interjurassienne de l'égalité

Rue du 24-Septembre 2

2800 Delémont

Tél 032 422 79 06

egalite.interjurassienne@jura.ch

www.egaliteinterjurassienne.ch

« Nous souhaitons partager les tâches équitablement dans notre couple et voulons en étudier les avantages et les inconvénients. »



« Je suis enceinte et je souhaite continuer de travailler après la naissance du bébé. Que faut-il savoir? »

